

## Fleur Pellerin préside un CCTDC

**CONCERTATION.** Fleur Pellerin a présidé sa première réunion plénière du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) le 18 novembre. La Fédération des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) se félicite que la nouvelle ministre poursuive les intentions d'Aurélie Filippetti de «renforcer la légitimité» de cette instance de concertation entre l'État et les collectivités territoriales. L'été dernier, le projet était d'officialiser le rôle du CCTDC comme principal point d'entrée de la concertation entre État et collectivités. Fleur Pellerin ne s'est pas formellement engagée sur ce point. Onze fédérations d'élus siègent dans

ce conseil et se félicitent de la qualité des échanges qui se déroulent «sans hiérarchie protocolaire», comme fait observer la FNCC, même si le conseil est présidé par la ministre. Mais les réunions ne font pas l'objet d'un compte rendu, les interventions ne sont pas publiées et l'impact de ces échanges sur les politiques culturelles est bien difficile à mesurer. Par la FNCC, on apprend que les membres du conseil ont, à l'unanimité, «enjoint les collectivités ainsi que l'État à préserver leurs budgets culturels» et décidé d'établir un calendrier de travail sur la future loi «culture». Une loi annoncée par la ministre pour le premier trimestre 2015. ■ Y. P.